

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025**

N°DCM-2025-061

OBJET :

PERSONNEL

Pôle culturel

Ecole de Musique Municipale
Création d'un emploi d'intervenant
musicien petite enfance 5/20^{ème}
au 1^{er} septembre 2025

Membres en exercice : 27
Membres présents : 23
Membres votants : 26

L'an deux mille vingt-cinq le sept juillet à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 1^{er} juillet 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD -
Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON -
M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD -
M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER -
M. GINDRE - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. JANNET
- M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS-DESFARGES -
M. DUPUPET représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL
représentée par Mme BIAJOUX.

Absent : M. POCHON.

Madame Sylvie BIAJOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 26 mai 2025, approuvant la refonte de la grille tarifaire de l'établissement pour 2025 / 2026 et la création d'un parcours « petite enfance » impliquant la création d'un poste de professeur d'enseignement artistique, avec un temps de travail hebdomadaire de 5/20^{ème} ;

Considérant que ce nouveau poste de professeur à l'Ecole de Musique comprendra les missions suivantes :

- Concevoir et animer des séances petite enfance - musique au berceau - jardin musical destinées aux enfants de 0 à 5 ans, ainsi que des séances d'éveil musical destinées aux enfants de 5 à 6 ans.
- Concevoir des séances pour le cours d'initiation et éventuellement de formation musicale en cycle I destinés aux enfants de 6 à 7 ans.
- Développer la sensibilité musicale, le sens du rythme, l'écoute et la motricité à travers des activités ludiques et adaptées à l'âge des enfants.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour),

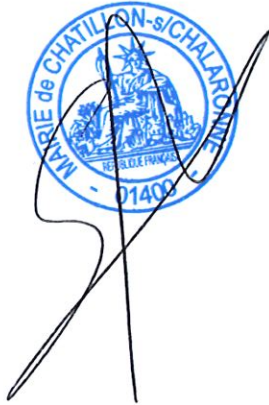
DECIDE de créer un emploi de professeur de formation musicale petite enfance, du cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique, avec un temps de travail de 5/20^{ème}, à compter du 1^{er} septembre 2025,

PRECISE que ce poste sera pourvu par voie de mutation ou, à défaut, par voie contractuelle.

... / ...

Ainsi délibéré le 7 juillet 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Secrétaire de séance
Sylvie BIAJOUX

A black ink signature, appearing to be 'Sylvie BIAJOUX', written in a stylized, cursive manner.

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 16 JUL. 2025

Et dépôt en Préfecture

Le : 16 JUL. 2025

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.